



Jardin villa C
S: 233,23 m²
Appartement Etage

EU 2% PVC Ø 160 Bât. B →

EC 2% PVC Ø 160 Bât. A B →

Portes : Vide de passage fini 90x210 cm
80x210 cm ou 70x210 cm
idem propriété du Châtelard (C. Balmat)
Voir descriptif technique

Rez-de-chaussée Niv. F.F. ±0.00 = ALT. 628.20

CLAUDE BALMAT
GROUP GESTINVEST BUILDING SA

Les Rochettes 4, CH-1680 Romont
T. 026/652.00.10 F. 026/652.06.05
info@claud-balmat.ch
www.claude-balmat.ch

Jolimont - Villa B
Chemin de Jolimont
1096 Bourg-en-Lavaux

Parcelle 5473
Construction d'un immeuble de 3 appartements, garage
au sous-sol et places de parc extérieures

Rez-de-chaussée	
Phase :	Exécution
Plan n° :	EXE_04
Echelle :	1:50
Format :	105x89.1
Date :	04.12.2023
Dessin :	cr

**PROVISOIRE
SEUL LE BETON EST VALIDE**

Modifications:	Date:
A Modifications épaisseur des dalles selon concept final bureau Kumann-Cretton	25.01.24
B Mise à jour des différents niveaux du radier	28.02.24
C Sous-sol : modification de l'emplacement des descentes d'eau pluviale	07.06.24
D Sous-sol : Local technique : mur 15cm en maçonnerie	25.06.24
E Gains passées de 25 à 20cm, murs Alba dernière lavabo 14cm	25.06.24
F Rez: App. A: Wc-Dch 1A: sens porte, doubl. 10 cm dch ajouté, Etage: alba dim. 10 à 14cm	28.06.24
G Rez: App. B: Wc-Dch 1B: doubl. 10 cm dch ajouté	28.06.24
H Etage: App. C: Wc-Dch 1C et 2C: doubl. 10 cm dch ajouté	28.06.24
I Etage: App. C: Mur dressing 1 C: Wc-Dch 2 C passé de 10cm Alba à 20cm en béton	19.07.24
J Etage: App. C: 2 réduits à la place du dressing	20.08.24

INDICATIONS GENERALES:

- L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES COTES ET DE SIGNALER LES ÉVENTUELLES ERREURS A LA D.1.
- TOUTES LES ÉPAISSEURS DE RADIER, DALLES, MURS ET PiliERS SONT À CONFIRMER PAR L'INGÉNIEUR.
- UN DOSSIER DE DÉTAILS TECHNIQUES ET DISPONIBLE, IL PEUT ÊTRE COMPLÉTÉ OU MODIFIÉ À LA DEMANDE DES MAÎTRES D'ŒUVRES.
- LES AMÉNAGEMENTS DÉFINIS DES CUISINES SONT DÉFINIS PAR LES PLANS DE DÉTAIL DU COUSINIER.
- LES AGENCEMENTS DÉFINIS DES SANITAIRES SONT DÉFINIS PAR LE PLAN DE DÉTAIL DE L'INGÉNIEUR SANITAIRE.
- LES CHASSIS PRÉFABRIQUÉS DOIVENT ÊTRE PRIS EN COMPTE LORS DE LA DÉFINITION DES EMPLACEMENTS DES COLONNES DE CHÛTE ET AUTRES GAINES.
- LES VIDES DE FENÊTRES SONT COTÉS FINIS.
- LES VIDE PORTES INTÉRIEURS SONT COTÉS FINIS.
- LES MURS SONT COTÉS BRUTS, SANS LE GIPS.